

Futur de la coopération fédérale dans le domaine de l'administration numérique

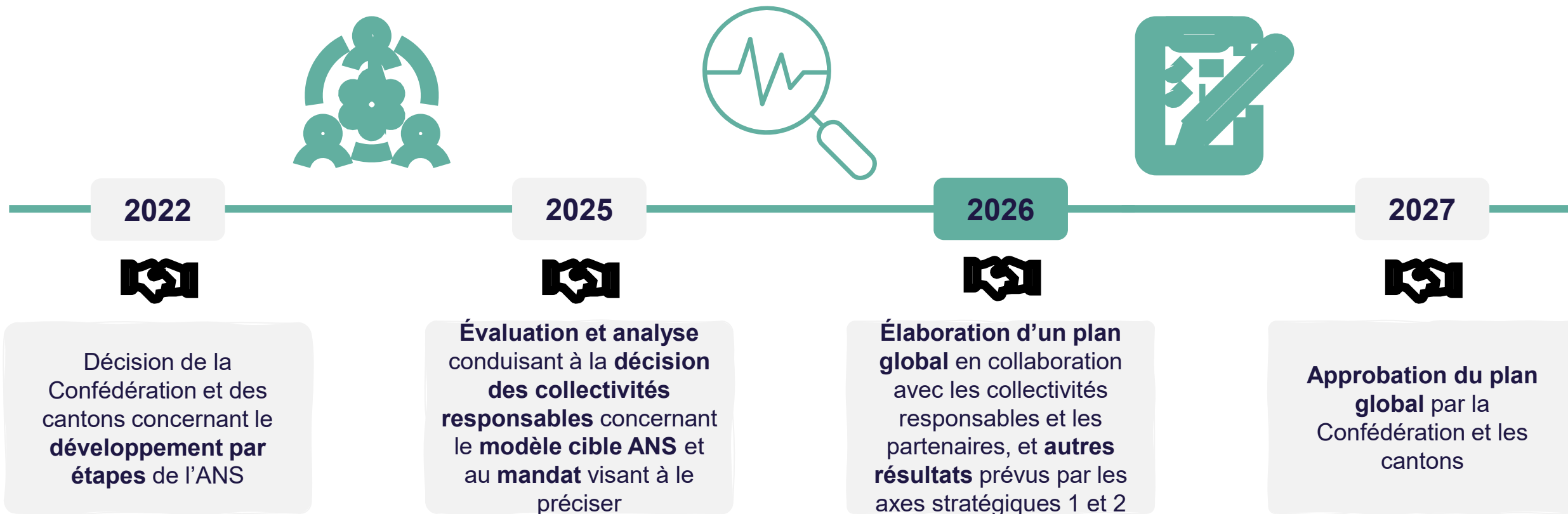
Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de
l'Administration numérique suisse

eGovernment Symposium Romand 2026, Fribourg



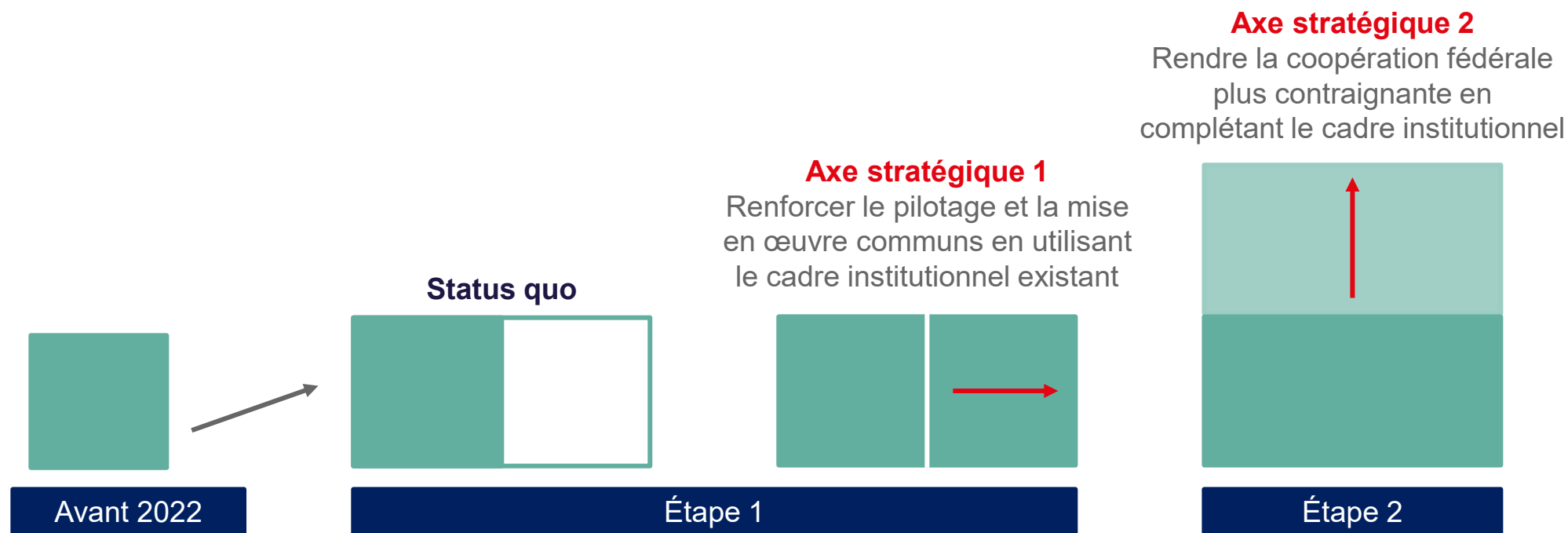
Mandat et avancement des travaux

En décembre 2025, le Conseil fédéral et la CdC ont approuvé le modèle cible ANS et attribué le mandat visant à le préciser.



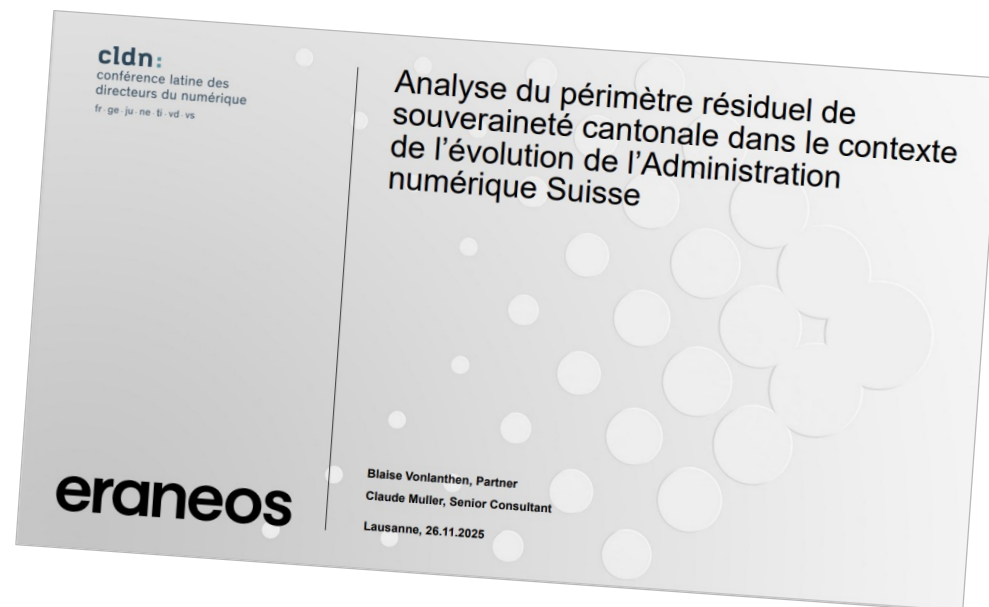
Mandat et avancement des travaux

Le projet de développement de l'ANS permet de faire avancer la mise en œuvre du modèle cible ANS. La prochaine étape du projet concerne l'élaboration d'un plan global.



Normes contraignantes et souveraineté cantonale dans le contexte de l'évolution de l'ANS

- « Toutefois, bien qu'il ne soit pas contesté que l'instauration de **normes contraignantes** contribue à l'amélioration de la collaboration, celle-ci doit s'opérer avec mesure, dans le respect du principe de fédéralisme et là où elle constitue une réelle valeur ajoutée. »
- Analyse mandatée par la CLDN du 26 novembre 2025
<https://cldn.ch/developpement-de-lans-et-souverainete-cantonale/>



Une **approche systématique** et des compétences pour **des normes numériques contraignantes**

Priorités :

- interopérabilité
- infrastructure sécurisée
- services de base communs

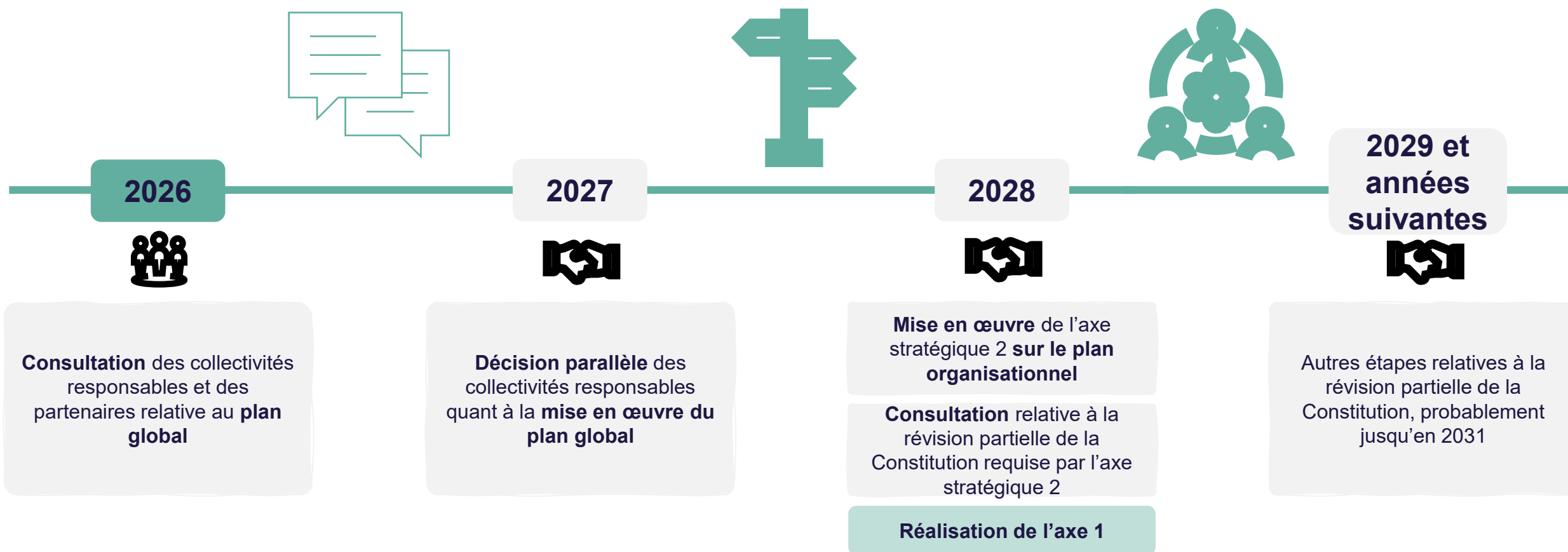
Bénéfices :

- Meilleure interopérabilité et accès simplifié
- Sécurité de planification et sécurité des investissements pour toutes les collectivités



Prochaines étapes

Le plan global sera soumis aux collectivités responsables et aux partenaires pour consultation à la fin de l'année 2026.



Merci